



A TIRER SUR LA CORDE, ELLE CRAQUE !

L'entente syndicale rappelle qu'un compte rendu n'est pas une synthèse de propos mensongers.

Le compte rendu de la consultation sur le service présenté nous montre uniquement le point de vue de notre direction occultant soigneusement les opinions divergentes et les voix discordantes.

Elle considère et écrit ainsi que seul son point de vue est retenu !

INADMISSIBLE !

Nous rappelons à notre direction qu'il s'agit de réunions consultatives.
Le CSA est la seule instance légitime pour acter ou retenir des modifications au niveau du service !

Depuis la dernière rencontre avec le DI, RIEN, strictement RIEN ne s'est amélioré.

Plus grave encore, certains points ont même gravement empirés. Le management en est un parfait exemple. Notre demande était un management bienveillant, **la réponse est proche de la maltraitance professionnelle.**

En conséquence de cela, en notre qualité de représentant du personnel, nous vous invitons à entendre leur colère qu'ils nous ont demandé d'exprimer et que vous n'avez su mesurer.

Vous avez eu le temps de démontrer que vous aviez écouté et pas seulement entendu les attentes des agents. Rien de positif ne s'est passé, seulement des blablas et une pluie de sanctions.

Vous, nous, nos familles, notre établissement, notre administration, n'avons plus le temps !

Nous exigeons désormais :

- Le retrait des trentièmes distribués depuis 3 mois.
- L'arrêt immédiat des distributions stigmatisantes de DE aussi futiles qu'hypocrites
- La mise en paiement de tous les reliquats des heures supplémentaires.
- Les nuits restent à 11.
- Le retour sans délais de l'appel en salle d'appel
- L'organisation dès la première semaine de Septembre de groupe de travail sur l'organigramme de référence et sur l'organigramme appliqué. En fonction des conclusions de ce groupe de travail, une demande officielle d'effectif calibrée sera formalisée.
- Dans l'attente d'un apport d'effectifs conséquent, Stand-by des missions supplémentaires ainsi que des formations non obligatoires.
- Des tables et chaises identiques qui doivent être livrées au maximum fin Septembre/début Octobre.
- Si modification du service il doit y avoir, alors elle se fera postérieurement aux conclusions des groupes de travail sur les organigrammes, ensuite sur ceux relatifs à la modification du service et enfin la validation en CSA. Une réflexion sur la suppression du matin/nuit sera également inévitable, tout comme la redéfinition de la boule à 2 mois pour tous.
- Dans cette attente, aucune coupure ne sera montée par les équipés et aucune modification de service ne saurait être tolérée.
- Les heures supplémentaires rémunérées seront désormais équitablement réparties sur un même trimestre. Par exemple pour 108h, 36h par mois, pour tous sans exception.
- Création d'un groupe de travail sur les AICS en Septembre.
- La garantie de l'égal traitement des manquements
- Un travail de fond et de forme sur la communication inter-service ET au sein de la ligne hiérarchique.
- La rationalisation et l'équilibrage des charges de travail au sein d'un même service.
- L'arrêt des contrôles pour les arrêts maladie, à force d'user les agents, ils cassent ! Arrêtez de les stigmatiser après les avoir brisés !

Nous attendons des réponses rapides et exhaustives.

Nous attendons des progrès tangibles.

A défaut, veuillez noter que nous n'aurons pas gaspillé toutes nos palettes dans les barbecues de l'été.

L'entente intersyndicale, le 11 août 2023

